

AR Prefecture

063-200070712-20230907-DBC20230907\_23-DE  
Reçu le 15/09/2023  
Publié le 15/09/2023

**N° DBC 20230907-23**

Communauté de communes  
Thiers Dore et Montagne  
47 avenue du Général de Gaulle  
63300 THIERS  
contact@cctdm.fr  
04.73.53.24.71  
www.cctdm.fr

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 07 Septembre 2023 à 13H**

**Date de la convocation : 31 Août 2023**

**Le Bureau de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne s'est réuni le 07 septembre 2023 à 13 heures 30, 47 avenue du Général De Gaulle 63300 THIERS, sous la Présidence de Tony BERNARD.**

**Membres du Bureau présents :**

Tony BERNARD, Stéphane RODIER, Rachel BOURNIER, Sophie DELAIGUE, Chantal CHASSANG, Frédéric CHONIER, Pierre ROZE, Jean-Pierre DUBOST, Bernard LORTON, Ghislaine DUBIEN, Jany BROUSSE, Martine MUNOZ, Claude GOUILLON-CHENOT, Chantal CHASSANG, Bernard VIGNAUD, Jean-François DELAIRE, Patrick SAUZEDDE, Thomas BARNERIAS, Olivier CHAMBON, Philippe BLANCHÔZ, Patrice BION (représente Michel GONIN), Ludovic COMBE, Éric CABROLIER.

**Membres du Bureau absents excusés :**

Georges LOPEZ, Daniel BALISONI, Jean Eric GARRET, Michel COUPERIER, Daniel BERTHUCAT, Sylvain HERMAN, Caroline GUELON, Serge FAYET, Serge THEALLIER, Didier CORNET, Didier ROMEUF, Hélène BOUDON, Michel GONIN (représenté par Patrice BION).

**Membres du Bureau ayant donné procuration :**

Philippe CAYRE à Tony BERNARD

**Secrétaire de séance : Thomas BARNERIAS**

**AVENANT AU MARCHÉ DE TRAVAUX DANS LE CADRE DU MARCHÉ DE  
REHABILITATION DE LA DECHETTERIE DE SAINT REMY SUR DUROLLE**

**Rapporteur : Olivier CHAMBON, Vice-Président**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** le Code de la Commande publique ;

**Vu** la délibération n°20200715-05 du 15 juillet 2020 portant délégation du Conseil Communautaire au Bureau Communautaire et au Président ;

**Vu** la délibération n°DBC20220308-01 du 8 mars 2022 attribuant le marché de réhabilitation de la déchetterie de Saint-Rémy-sur-Durolle ;

**Vu** la délibération n°DBC20230706-06 du 6 juillet 2023 approuvant les avenants au marché de réhabilitation de la déchetterie de Saint-Rémy-sur-Durolle ;

**Considérant** que les besoins dudit marché ont évolué : certains travaux prévus ne sont plus nécessaires et d'autres le sont devenus ;

**Considérant** que les modifications envisagées ne bouleversent pas l'économie générale du marché, ni son objet ;

## AR Prefecture

063-200070712-20230907-DBC20230907\_23-DE  
Reçu le 15/09/2023  
Publié le 15/09/2023

**Considérant** que le changement de contractants pour les travaux supplémentaires, est difficilement envisageable pour des raisons techniques et économiques, l'entreprise étant actuellement sur le chantier et en mesure d'en assurer la poursuite dans la continuité des travaux menés jusqu'à ce jour.

Un second avenant au marché de travaux est proposé, avec les incidences financières suivantes :

| Lot   | Entreprise               | Variation en euros hors taxe suite à l'avenant n°1 | Variation du montant du lot en pourcentage par rapport au montant initial |
|---|--------------------------|--|---|
| 1 : Terrassements – Voirie – Réseaux Divers | Eiffage Route Centre Est | + 2269,11 € HT                                     | - 0,31 %  |
| 2 : Maçonnerie                              | Eiffage Route Centre Est | + 7922,45 € HT                                     | + 12,21 %   |

D'un montant initial de 405 389,81 € HT, le montant total du marché du lot n°1 a été porté à 401 879,73 € HT suite à l'avenant n°1 et est donc porté à 404 148,84 € HT avec cet avenant n°2.

D'un montant initial de 136 104,06€ HT, le montant total du marché du lot n°2 a été porté à 144 798,32 € HT suite à l'avenant n°1 et est donc porté à 152 720,77 € HT avec cet avenant n°2.

Ayant entendu l'exposé qui précède,

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Contracte** les avenants au marché susmentionné avec les incidences financières correspondantes ;
- **Autorise** le Président à signer tout document relatif à cette décision.

TOTAL VOTANTS : 23

Membres du Bureau présents : 22

Représentés : 2

TOTAL DES VOIX EXPRIMÉES : 23

Pour : 23

Contre : 0

Abstentions :

Membres présents sans voix délibératives : 1

Non participation :

Pour ampliation certifiée conforme,

Le Président,



Tony BERNARD,  
Maire de Châteldon